



L'organisation sociale en piliers catholique, laïque, libéral et socialiste fait-elle encore sens dans la société belge ? Ces piliers sont-ils en voie de disparition ? Même affaiblis, ils pèsent encore sur la vie sociale et politique, davantage dans certains domaines que d'autres. Une publication du CRISP fait le point sur leur histoire et leurs évolutions.

LA GUERRE SCOLAIRE.

Dans les années 1950, elle a été une des manifestations de la pilarisation de la société belge.

Vers une dépilarisation de la société belge

CATHOLIQUE, LAÏQUE : UN CLIVAGE DÉPASSÉ ?

Propos recueillis par Thierry TILQUIN

« **U**n pilier catholique avec, à sa tête, un parti social-chrétien se servant, comme relais et base politique, d'un monde associatif catholique qui, à son tour, compte sur ce parti pour défendre ses intérêts, c'est terminé ! », constate Caroline Sägesser, chargée de recherches au sein du secteur socio-politique du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques). Les citoyens belges ne vivent plus « du berceau au tombeau » dans une appartenance exclusive à un monde catholique, laïque, libéral ou socialiste. Des mondes qui, depuis le XIX^e siècle, ont développé leurs propres hôpitaux, écoles, mutualités, mouvements de jeunesse, partis, syndicats, cinémas, fanfares, clubs sportifs, etc.

PLURALISME ET SÉCULARISATION

Cependant, s'ils n'ont plus la force d'antan, ces piliers idéologiques interfèrent encore dans la société belge. Les organismes qui les composent n'ont pas disparu. Comment cela s'explique-t-il ? « Dans cette publication, nous avons voulu montrer que les piliers se sont transformés. Toutes les organisations qui avaient l'habitude de travailler ensemble sont restées dans un réseau de proximité. À la limite, le pilier n'est plus vertical, mais horizontal, il s'agit davantage de réseaux. Leur influence est encore importante dans certains domaines, comme celui de l'enseignement. » Ce qui peut sembler paradoxal car le monde de l'enseignement est fortement marqué par le mouvement de sécularisation et par la diversité des convictions religieuses et philosophiques.

« Tant du point de vue de l'engagement laïque que de l'adhésion à la foi chrétienne, l'idéologie s'est un peu affadie. »

« Tant du point de vue de l'engagement laïque que de l'adhésion à la foi chrétienne, l'idéologie s'est un peu affadie, répond Caroline Sägesser. Des écoles ont gardé leur identité catholique, mais dans leur projet pédagogique et éducatif, si on se réfère au christianisme, c'est de façon

extrêmement détachée et éloignée. On propose la figure de Jésus comme un exemple à suivre. On se réfère à des valeurs chrétiennes qui sont universelles. » L'ancrage catholique lié à une pratique religieuse et à une appartenance d'Église a disparu. La dimension confessionnelle s'estompe, mais l'identité demeure pour d'autres raisons. « Le réseau défend ses propres intérêts qui ne sont plus forcément ceux de l'Église, ni même ceux du christianisme. Plutôt ceux d'un secteur privé qui revendique son autono-

mie et sa flexibilité pour répondre à des besoins spécifiques d'une population. »

DÉCONFESIONNALISATION

Dans ce monde catholique, les options prises sont diverses. Des mouvements et des organisations ont renoncé à l'affichage d'une identité catholique et même chrétienne. C'est le cas de la Fédération des Scouts catholiques devenue Les Scouts Baden-Powell de Belgique. La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) s'est rebaptisée Jeunes organisés et combattifs, tout en restant membre du Conseil de la Jeunesse Catholique et entretenant encore « des rencontres épisodiques avec un évêque référendaire ». Pax Christi est devenu BePax. Le mouvement Vie Féminine s'est aussi démarqué de son appartenance catholique en se recentrant sur un combat féministe. Du côté syndical, si les différences entre les trois obédiences – chrétienne, socialiste et libérale – s'estompent, le pluralisme syndical demeure.

Et du côté des universités ? Dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur, on s'est d'abord basé sur un critère régional pour rapprocher les établissements dans une logique de « bassins », avant de se heurter à celle de piliers. « Ce n'est pas ce seul motif qui a fait capoter un projet de fusion entre l'ULB et les Facultés Saint-Louis à Bruxelles, mais on sent bien toutefois qu'une logique de "monde" était à l'œuvre. On a dès lors assisté à un rapprochement entre l'UCLouvain et Saint-Louis », remarque Caroline Sägesser. De fait, si l'université de Louvain ne se dit plus « catholique », elle a tout de même gardé le C dans son acronyme.

« C'est un peu chèvre-choutiste. On n'a pas osé s'en débarrasser, mais on ne le met plus en avant. C'est lié essentiellement à la visibilité de l'institution. On rencontre un peu la même chose lorsque l'évêché annonce que l'on va désacraliser et réaffecter certaines églises qui ne sont plus utilisées. Les levées de boucliers ne sont pas uniquement et forcément le fait de catholiques, mais des gens du voisinage. Il ne faut pas sous-estimer l'impact culturel et identitaire. Je pense qu'en ce début du XXI^e siècle, il existe une frilosité par rapport aux identités. Si la pratique religieuse continue de baisser, mais que les gens continuent de se déclarer chrétiens ou catholiques, c'est aussi parce qu'ils ont l'impression que d'autres communautés non catholiques, en particulier l'islam, sont plus assertives dans l'espace public. On s'affirme chrétien même si on ne va plus à la messe, on se rattache à ce qui est perçu comme un héritage historique, culturel et patrimonial. Cela aussi permet aux piliers de résister à la sécularisation. »

FINANCEMENT DES CULTES

Dans un contexte de sécularisation et d'affaiblissement du monde catholique, paradoxalement, le pilier laïque s'est renforcé. Depuis 2002, le Centre d'Action Laïque et ses associations sont reconnus et financés par l'État au même titre que les cultes. « *Il s'agit d'une singularité belge, poursuit Caroline Sägesser. Ce supplément de moyens leur a donné une force de redéploiement dans un contexte où le combat qu'ils menaient face au catholicisme était largement gagné. Ce qui n'est pas de leur fait puisque la sécularisation n'est pas imputable au mouvement anticlérical.* » Cela bloque en partie, ou rend plus difficile, une réforme du financement des cultes demandée depuis de nombreuses années. « *Les laïques ont considéré, à un moment donné, qu'il valait mieux avoir une part de gâteau. Ils ne vont pas aujourd'hui scier la branche sur laquelle ils sont assis ! Par ailleurs, au même moment, la loi communale a été régionalisée. Ce faisant, on a régionalisé les fabriques d'église, les mosquées et autres établissements assimilés. Dans le contexte belge, il est devenu difficile de mettre le fédéral et les régions autour d'une table pour décider d'une politique concertée sur la réforme du financement des cultes et de laïcité organisée. Je reste étonnée que nos amis flamands n'aient jamais demandé la régionalisation pure et simple de cette matière.* »

UN PILIER MUSULMAN ?

L'islam à la belge suivrait-il un chemin inverse ? Un premier tissu associatif musulman s'est constitué autour de l'organisation du culte et de la création de réseaux de solidarité. Il s'est ensuite développé et diversifié en dehors de l'activité des mosquées. « *C'est par exemple le cas avec l'association Les Fourmis fondée en 1996, explique Corinne Torrekens, chercheuse au FNRS. Elle encadre des scouts et guides en région bruxelloise et dont la page facebook est actuellement suivie par plus de trois mille deux*

cents personnes. » D'autres associations ont vu le jour pour permettre aux communautés musulmanes de vivre une vie sociale avec des personnes de même culture et de religion. « *On pourrait aussi mentionner les écoles confessionnelles islamiques, ajoute Caroline Sägesser, mais elles sont peu nombreuses car elles demandent beaucoup de moyens. Ce n'est pas demain non plus que nous aurons des mutualités ou un syndicat musulmans. Par ailleurs, la tentative de création d'un parti politique islamique à Bruxelles a fait long feu. En fait, d'autres divisions sont opérantes à l'intérieur des communautés musulmanes : certaines associations sont plutôt belgo-marocaines, d'autres plutôt belgo-turques. Il n'existe pas ce même ciment que l'on pouvait rencontrer au sein du pilier chrétien et de l'Église catholique, ce n'est pas un bloc homogène. On voit d'ailleurs tout le mal éprouvé par l'exécutif musulman pour asseoir sa légitimité et trouver un équilibre entre les Turcs, les Albanais, les Marocains, les nouveaux convertis... »*

« On peut s'affirmer chrétien par attachement à un héritage historique, culturel et patrimonial. »

Pour Corinne Torrekens, ce serait « *un abus de langage* » de parler de l'existence d'un pilier musulman, même si une partie de la population le perçoit ainsi. En témoigne la polémique autour du « sapin électronique » installé en 2012 sur la Grand-Place de Bruxelles plutôt qu'un sapin des forêts ardennaises. « *À cette occasion, explique Caroline Sägesser, des pétitions à caractère islamophobe ont circulé pour pointer les musulmans comme responsables de ce fait. Ce qui est absurde puisqu'une crèche de Noël avait été installée juste à côté. Elle aurait été enlevée. En fait, on ne s'est pas rendu compte que l'opinion publique est attachée à un patrimoine culturel qui peut déboucher parfois sur une hostilité à l'égard d'une communauté perçue à tort comme menaçante par rapport à nos traditions.* » ■

UNE SOCIÉTÉ CIVILE PAR-DELÀ LES PILIERS

Le CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques) a été fondé en 1960 avec la volonté de proposer des analyses indépendantes des différents piliers qui structurent la société belge. Ses responsables et ses chercheurs sont régulièrement amenés à commenter les informations politiques et sociales dans les médias. On se souvient des soirées électorales à la RTBF commentées par Xavier Mabille et plus récemment par Jean Faniel, son actuel directeur.

La publication dont il est question dans cet article aborde la problématique de la dépillarisation de la société belge et de sa restructuration au travers notamment d'une multiplication de nouvelles organisations. Elle examine différents champs qui vont de l'économie sociale à l'organisation de l'enseignement supérieur, en passant par le monde syndical, le régime des cultes, les centres de planning familial, les institutions de protection de la jeunesse, etc.

En vue de la formation du gouvernement wallon, le PS et Écolo ont convié en juin dernier une centaine de membres de la société civile pour élaborer la note « coquelicot » qui propose des lignes directrices d'une

future politique. On s'est alors interrogé sur ce que recouvrait ce terme de « société civile ». Elle est généralement décrite comme « *l'organisation des citoyens en dehors de l'État, de la sphère politique et du pouvoir économique* ». En Belgique, elle occupe une place importante par le nombre d'associations qui la composent, par son dynamisme, par sa diversité et par son autonomie, même lorsqu'elle bénéficie de subsides publics. Mais quelles sont ses limites et sa légitimité politique ? Quelles relations entretient-elle avec le monde politique ? Doit-elle se conjuguer avec les piliers traditionnels ? Ou les dépasser ? Dans son numéro de décembre, la revue *Politique* aborde ces questions dans un dossier intitulé « *Réinventer la société civile. Force et déclin des "piliers"* » (T.T.)

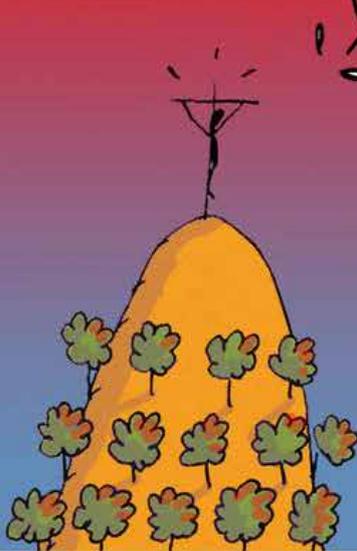


L. BRUYÈRE, A.-S. CROSETTI, J. FANIEL, C. SÄGESSER, *Piliers, dépillarisation et clivage philosophique en Belgique*, Courrier du Crisp, Bruxelles, 2019. Prix : 22€. - Pas de remise pour ce titre.

Le libre coup de griffe de Cécile Bertrand

An 01

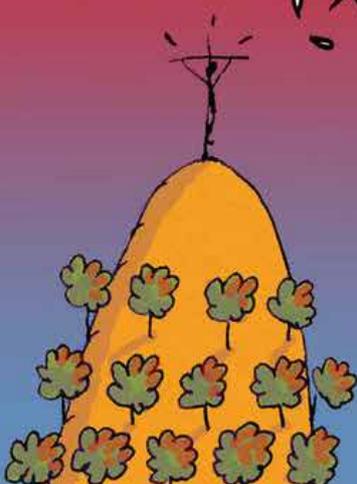
Père, père,
pourquoi m'avez-vous
abandonné ?



cecilebertrand

An 2020

Scouts, Joc, Pax Christi,
Vie Féminine, UCL, etc...,
pourquoi m'avez-vous
abandonné ?



INDICES

PRÉVOYANTS.

Alors que l'office de la West Freeway Church of Christ, au Texas, était diffusé en direct à la télévision, un homme y a tué deux fidèles avant d'être abattu par deux autres paroissiens, qui l'ont visé avec leurs armes. Le chef de la police locale a rendu hommage aux « actes héroïques » de ces hommes qui ne se rendent pas à l'office les mains nues...

PROFITABLES.

Les pièces que les touristes jettent dans la fontaine de Trevi, à Rome, n'iront pas remplir les caisses de la municipalité, comme l'espérait le maire, issu du parti Cinq Étoiles. Finalement, la ville a décidé de les verser à l'Église, comme par le passé.



SPOLIÉS ?

Au lendemain de Noël, le Monténégro a adopté une loi « de liberté religieuse » qui prévoit le passage sous le contrôle de l'État de tous les édifices religieux construits avant 1918, sauf exception. L'Église orthodoxe serbe, particulièrement visée, craint une spoliation au profit de l'Église orthodoxe locale (dite autocéphale), créée il y a vingt-cinq ans seulement.

ÉCOLOGIQUE.

La nuit, elle émet des lueurs colorées. Le jour, elle fournit l'électricité de l'église. Cette croix de douze mètres de haut, totalement constituée de panneaux solaires, a été érigée sur un mur de l'église de Pleszew, dans l'ouest de la Pologne. Dans ce pays conservateur, l'initiative est moyennement appréciée.

OUBLIÉE.

Non éradiquée, la lèpre gagne même du terrain : 210000 nouveaux cas sont déclarés chaque année dans le monde.